

Bulletin municipal
Commune de Saint Pouange



Le Glayolat

Actualités et dates à retenir
Ecoles et bibliothèque
La vie associative



OCTOBRE 2022

Contact Mairie

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03.25.41.71.91
Courriel : maire@saint-pouange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et Vendredi : 15h45 à 17h45
Mardi et Jeudi : 15h45 à 18h45

Bibliothèque

1, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 40 36 08
Courriel :
bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 à 18h00
Mercredi : 16h00 à 18h00
Vendredi : 16h30 à 18h30

Ecoles

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 41 87 91
Courriel : accueil@saint-pouange.fr

SOMMAIRE

Mot du maire _____	3
Commissions et Délégués _____	4
Evénements _____	5
Accueil Collectif de Mineurs _____	11
Bibliothèque _____	13
Reportage _____	14
Les animaux de nos rues _____	17
Associations _____	18
Synthèses des derniers conseils municipaux _____	25
Pour Information _____	26
Rappels de réglementation _____	28
Dates à retenir _____	29
Plan _____	30
Informations pratiques _____	31

Etat Civil

Avec autorisation de publier

Mariages :

Geoffrey DACQUIGNIE avec Virginie LABAUNE le 20 aout 2022
Dimitri MATHIEU avec Maeva MONGEY le 03 septembre 2022

Le Glayolat

Défibrillateur

Face Mairie sur le coté gauche



Editeur : Mairie de Saint-Pouange

Directeur de la publication : Olivier Duquesnoy

Conception et Réalisation : Gisèle Vinot et la Commission Communication

Imprimeur : Cat imprim à Troyes

Distribution : Municipalité

Tirage : 440 exemplaires

Dépot légal : 4^{ème} Trimestre 2022



Le mot du maire

Madame, Monsieur, Cher Glayolat,

Vous voici en possession du nouveau numéro du Glayolat.

J'espère que sa lecture vous apportera un peu de gaieté dans cette année où la guerre aux portes de l'Europe nous apporte un contexte national très inflationniste.

Il nous faudra fournir des efforts pour contenir nos dépenses de fonctionnements mais elles risquent tout de même d'être en hausse.

Pour ce qui concerne la sobriété énergétique de la commune, une étude est en cours à la demande de conseillers municipaux de voir l'impact de réduire le temps d'éclairage public de la commune. Sachant qu'aujourd'hui, l'extinction des lumières a lieu à 23h00 pour se rallumer à 6h00 du matin. La commune a décidé pour les fêtes de fin d'année de ne pas modifier sa décoration et ses illuminations pour ne pas rajouter de la morosité à la morosité.

Vous trouverez dans les pages suivantes un reportage sur l'exploitation du lycée agricole et plus particulièrement sur la bergerie gérée par une ingénieur agronome en la personne de Laëtitia Clavel. Fort de ses 800 moutons, cette exploitation a une dimension pédagogique mais elle doit également pour être la plus pédagogique possible ne pas perdre d'argent. Je sais aussi qu'elle cherchera dans les années futures à se diversifier ce qui fera peut-être un sujet pour un autre reportage.

Comme à l'accoutumé, vous retrouverez le dynamisme de nos associations. Une période encore riche en animation mais aussi en activités. Soutenu financièrement et matériellement par la commune, il faut savoir que ces associations ne sont composées que de bénévoles qui passent beaucoup de temps à chercher à vous divertir.

Gilles Renaut fait partie de ses personnes. En plus d'être bénévole, il a été 28 ans sapeurs-pompiers dans notre commune. Il aurait souhaité continuer mais il est malheureusement « rattrapé » par l'âge.

Que ce soit, les associations ou les pompiers, tous sont à la recherche de bras pour continuer à œuvrer pour le bien de tous alors n'hésitez pas à rejoindre leur rang.

En termes d'animations, nous aurons le plaisir d'accueillir au mois de janvier le cross départemental des sapeurs-pompiers. Une belle journée de joutes sportives au programme qui sera suivi, nous l'espérons par beaucoup de glayolats.

Comme vous le constaterez, ce bulletin est encore riche et je ne peux que remercier Gisèle VINOT et sa commission pour le travail réalisé.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Olivier Duquesnoy
Maire de Saint-Pouange



Vous souhaitez rencontrer Mr Le Maire ou un de ses Adjointes ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie. Une permanence est à votre disposition :
Le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h

Commissions municipales

Commission VOIRIE :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Céline MERCIER, Christian THOMAS.

Commission ANIMATION :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT, Céline MERCIER.

Commission ENFANCE - ELEMENTS STRUCTURANTS :

Co présidée par **Frank DOUET**, 2ème adjoint
Membres : Mélanie FLISOT, Stéphane DE MARCH, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU.



Commission URBANISME - ENVIRONNEMENT

Co présidée par **Christine VAISSIERE**, 3ème adjointe
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU, Thierry PIERRE.

Commission COMMUNICATION

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

Commission BÂTIMENTS

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Mélanie FLISOT, Thierry PIERRE, Christian THOMAS.

Délégués communaux et intercommunaux

Délégués Troyes Champagne Métropole

Les délégués à la communauté de communes se font dans l'ordre du tableau
le délégué titulaire, Olivier DUQUESNOY, Maire

Délégués au SDDEA

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléant : René CEZARD

Conseil d'Administration du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléante : Céline MERCIER

Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube, S.D.E.A.

Titulaire : Dominique KAMITSIS
Suppléante : Gisèle VINOT

Délégués au comité consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires, C.C.C.S.P.V.

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire
Titulaires : Dominique KAMITSIS, Cyrille LECOURT
Suppléants : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Patrick HAILLOT

Correspondant Défense

Dominique KAMITSIS

Conseil d'Exploitation du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Céline MERCIER
Suppléante : Eloïse OLIVEAU

Représentant du Centre National d'Action Sociale, CNAS

Céline MERCIER

Commission Communale d'Action Sociale, CCAS

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire,
Les délégués du conseil municipal sont : Céline MERCIER, Christian THOMAS, Denis FOU DRAIN

Evénements

Cérémonie du 14 juillet



La commune de Saint-Pouange est peut-être la seule à avoir vécu une cérémonie du 14 juillet de la sorte.

En effet, le lycée agricole recevait dans ses locaux les jeunes volontaires du service national universel. Ce séjour de cohésion de quinze jours permet de transmettre aux jeunes un socle républicain fondé sur la vie collective la responsabilité et l'esprit de défense. Parmi les nombreuses activités proposées, les jeunes ont pu découvrir la langue des signes et ont appris à signer la marseillaise, notre hymne national.

En discutant avec les organisateurs de ce séjour, Il nous a semblé intéressant que cet apprentissage puisse être mis en valeur lors d'une cérémonie. Nous avons donc convenu qu'ils participeraient à la cérémonie du 14 juillet dans notre jolie commune de Saint-Pouange et nous en avons profité pour inviter Madame la préfète, qui a accepté.



C'est ainsi que 75 jeunes étaient présents autour du monument aux morts pour chanter et signer la marseillaise après le dépôt des gerbes devant Madame la préfète, Madame

l'Inspectrice d'académie et le Colonel, commandant de groupement de la gendarmerie.

À l'issue de la cérémonie, tout le monde a pu échanger autour du verre de l'amitié devant l'école maternelle.

Nous pouvons remercier encore les sapeurs-pompiers de Saint-Pouange, Avenir Musique de Saint-Léger, les jeunes du SNU qui nous ont offert une cérémonie hors du commun. OD





La commission animations a de nouveau invité les habitants à participer à cette manifestation, en leur donnant la possibilité de s'inscrire à un repas froid servi dans la salle polyvalente.



La population s'est ensuite regroupée devant la salle afin de retirer les lampions distribués par trois conseillères municipales.



Le cortège composé de plusieurs dizaines de personnes, précédé par la voiture diffusant de la musique, conduite par deux conseillers municipaux, et par les sapeurs-pompiers, a parcouru quelques rues de la commune, avant de revenir vers la salle.

A la nuit tombée les pompiers volontaires ont tiré le feu d'artifices très attendu par tous, enfants et adultes. Ils avaient procédé à l'installation dans l'après-midi.

Le tir de feux d'artifice s'est terminé sous des applaudissements en signe de remerciements.



Pour conclure cette journée, les habitants étaient invités à participer à une soirée dansante animée par un Disc-jockey « TEDDY », un habitué pour notre manifestation qui a attiré encore une fois beaucoup de monde.



Nous souhaitons une excellente reprise à tous les élèves, enseignants et parents.

Cette année, notre école de de St Pouange accueille 155 élèves de Laines aux Bois, Roncenay, Saint Pouange et Villy le Maréchal.

Pour certains, c'était une première. Pour les autres, le plaisir de retrouver leur école, leur enseignant et leurs camarades.

Nous avons toujours nos 6 classes sous la direction de Mme Hugo Sophie.



1 classe PS de 20 élèves dirigée par Dominique et Marianne

1 classe MS/GS de 28 élèves dirigée par Fanny

1 classe CP de 25 élèves dirigée par Sophie (directrice) et Elodie le jeudi

1 classe CE1/CE2 de 28 élèves dirigée par Sandrine et Pénélope

1 classe CE2/CM1 de 27 élèves dirigée par Sophie

1 classe CM1/CM2 de 27 élèves dirigée par Lucie

Nous souhaitons la bienvenue à Marianne, Pénélope et Lucie.

Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour bien accueillir les enfants autour de notre équipe périscolaire composée de Lauriane (directrice), Margaux (animatrice), Pierre (animateur), Adélie (atsem), Valérie (atsem), Sophie, Margaux, Nelly et Sylvie.



A tous et à toutes une excellente rentrée et une belle réussite.

"Nettoyons la nature"

Action citoyenne
avec
notre École Primaire
François DUFAUT



En ce premier jour d'automne ensoleillé, la classe de CP de Mme Sophie HUGOT en partenariat avec une classe de 2de Générale du Lycée Agricole Charles BALTET de Saint Pouange se sont associés dans cette démarche environnementale. Toutes nos classes du primaire se sont jointes à eux.

Leur but était de ramasser les déchets dans notre commune mais surtout de sensibiliser tout un chacun aux gestes écoresponsables.



Nos deux agents techniques ont procédé au ramassage des sacs à la fin de cette collecte. Cet acte citoyen s'est terminé dans la bonne humeur, par un goûter très attendu.

Merci à tous pour votre participation.

Repas des aînés



Cette année le conseil municipal a décidé de modifier l'obtention des repas et des colis, afin de répondre à des restrictions budgétaires. Le choix leur était donné de prendre le colis gratuit ou le repas gratuit, avec la possibilité de bénéficier du colis gratuit et de s'inscrire au repas moyennant une participation financière.

Ce repas organisé par la commission animations a réuni une quarantaine de personnes, des ayants droit et des conseillers municipaux. Ce sont les conseillers présents qui ont servi tous ces excellents mets aux convives.

a décidé de modifier l'obtention des



À cette occasion un bouquet de fleurs était offert par Dominique KAMITSIS (1er adjoint) à la doyenne de la journée, Mme Honorine BONNASSOT, et quelques bonnes bouteilles de vins au doyen M. Sherry Robert, par Céline MERCIER (conseillère municipale).

Pour immortaliser cet instant une photo était prise avec Olivier DUQUESNOY, maire de la commune.

DK

Exposition des artistes amateurs

Dominique KAMITSIS, maire adjoint à la commission animations a de nouveau fait appel aux habitants de Saint Pouange pour sa 5eme exposition des artistes amateurs.

Cette animation s'est déroulée le dimanche 23 novembre à la salle polyvalente Henry FEBVRE, rassemblant 14 exposants et proposant des toiles à l'huile, en acrylique ou pastel, des sujets en bois, des créations en 3D, des créations en textile et objets design, des sculptures en papier mâché sur ossatures métalliques, des broderies, points comptés et patchwork, des bonsaïs, des photos, des dessins, dont des dessins de l'école, et diverses créations.

J'avais invité en qualité de « artiste surprise » et ancienne habitante de la commune, Mme Marie Hélène SALAGNAC, avec laquelle ils ont créé différents sujets de décorations de Noël par les années passées.

Quelques dizaines de personnes ont pu profiter de cette exposition pour admirer les œuvres proposées et échanger avec les artistes sur leurs différentes techniques. Des échanges intéressants et qui pourraient donner l'envie à certains de sauter le pas. À cette occasion DK a retenu la proposition de quelques personnes de participer à la prochaine exposition, dont une très jeune fille qui n'avait pas osé se faire connaître pour cette édition.

Je rappelle que toutes les personnes créant des œuvres (des toiles, dessins ou objets divers) peuvent me contacter pour en parler. Il ne faut pas hésiter, il s'agit d'une exposition réunissant des amateurs qui désirent faire connaître leur savoir-faire.



Accueil Collectif de Mineurs

Dirigé par Mme Lauriane Fouard-Denert et son équipe.

Création d'un jardin potager.

Les enfants du périscolaire ont œuvré pour la plantation du jardin potager.

Il a fallu aller chercher au pied de la cantine dans les bacs de compostage, du compost pour enrichir la terre.

Le cycle du recyclage a été rappelé aux enfants qui étaient très contents d'utiliser le compost de la cantine auquel ils ont pu participer dès le début.



Les vacances sont passées, à la rentrée les plantations ont poussé...

Les légumes serviront pour la réalisation de recettes pendant l'ACM d'octobre.



Activités réalisées avec les enfants du périscolaire.

Toujours pour s'amuser à créer.

En cours de réalisation de citrouilles d'halloween.



Travaux réalisés par les enfants de l'ACM du mercredi pour la décoration de la cantine.
Thème choisi : Autour de la Ferme
Tout au long de l'année les enfants vont créer des décorations pour embellir la cantine.



VACANCES DE LA TOUSSAINT

Préparation de gâteaux avec les potirons du jardin, pour un goûter festif avec des enfants déguisés.
L'expérience du mélange des ingrédients qui a donné des bons gâteaux bizarrement colorés.
Encore un accueil de loisirs réussi car les enfants étaient ravis.



Bibliothèque

Retour sur une année presque normale à la bibliothèque.

Les activités régulières ont pu reprendre :

- les bébés lecteurs qui sont accueillis avec leur assistante maternelle une fois par mois.
- le club des lecteurs qui se réunit tous les trois mois environ pour échanger autour des nouveautés, présenter des coups de cœur ou découvrir de nouveaux auteurs.



Au mois d'avril, pour fêter Pâques, des enfants ont fabriqué une boîte



à œufs en cartonnage. Après avoir choisi le papier, chacun a plié, collé et décoré sa boîte avec soin sous l'œil attentif et bienveillant de Claudine l'intervenante.

grands de maternelle. Ils ont pu lire librement les albums et écouter des histoires animées à une ou deux voix avec bruitage ou avec un raconte tapis.



En mai et juin la bibliothèque a accueilli les élèves de la classe des



Après une présentation de l'univers d'Hervé Tullet, les enfants ont réalisé une œuvre collective à la manière de cet auteur.



Au mois de juillet, des enfants se sont retrouvés à la bibliothèque pour participer à l'élection du livre qui doit recevoir le prix des enfants lors du salon du livre.

Après la présentation rapide des sept livres sélectionnés chacun a pu les découvrir à son rythme et attribuer à chaque album une note sur 20. Une moyenne est calculée pour chaque album.

Après avoir recueilli tous les classements des enfants participants du département, l'association « Lecture et Loisirs » établit le classement final.

A Saint Pouange, c'est « Le passage secret » qui a reçu la meilleure note.

Dimanche 16 octobre, le prix des enfants a été remis à Max Ducos auteur du livre « Le passage secret ».



Vous aimez lire, vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons vous apporter des livres à domicile. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone aux horaires d'ouverture ou par courriel.

Horaires périodes scolaires : Lundi : 16h30 - 18h - Mercredi : 16h00 - 18h00 - Vendredi : 16h30 - 18h30
téléphone : 03 25 40 36 08, aux horaires d'ouverture - courriel : bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

Reportage



...796, 797, 798, 799, 800 !

Qu'ils sont nombreux ces animaux au pelage laineux et frisé au milieu des prairies qui bordent la sortie de notre village !

À l'occasion de ce numéro d'automne, nous avons entrepris de vous faire découvrir ce qui se passe de l'autre côté des clôtures. Comment sont-ils élevés ? Où vivent-ils, que mangent-ils et à quoi sont-ils destinés ? Autant de questions que nous avons posées lors de notre visite dans la bergerie du Lycée Agricole Charles BALTET de Saint-Pouange pour mieux comprendre son fonctionnement et découvrir toutes les tâches qui y sont réalisées.



La « Bergerie » a pour fonction d'être le support pédagogique des enseignements proposés au lycée mais aussi d'accueillir des formations de la chambre d'agriculture ou de la Direction Départementale des Territoires, et d'animer des manifestations comme «Un dimanche à la ferme».



Sa troisième mission réside dans sa capacité à servir d'appui d'innovations et de développements de certaines firmes ou entreprises qui souhaitent approfondir leurs expérimentations ou essais thérapeutiques sur des élevages comme par exemple un projet d'essai de traitement contre le piétin, affection contagieuse et douloureuse du mouton, atteignant l'espace entre les onglons. Enfin, La

production de viande ovine et la vente d'agneaux, notamment à une coopérative, viennent rythmer le quotidien des employés du site.

Huit-cents mères composent donc la « troupe » de brebis de l'élevage ! Elles sont réparties selon deux modes de « conduite » : Une grande partie du cheptel est maintenue dans les bâtiments pour l'agnelage, période où la brebis met bas.

La gestation dure cinq mois et les agneaux sont sevrés au bout d'environ soixante-dix jours. Les cent-cinquante femelles restantes sont mises à l'extérieur, en pâturages pour toute l'année ; leurs agneaux, dont le sevrage est un peu plus long, ne sont rentrés que pour finir leur engraissement lorsqu'ils atteignent l'âge de cent jours.

L'exploitation est intégrée à un circuit de commercialisation par vente directe dans un magasin de producteurs ou par coopératives avec Label ; les « Agneaux de l'Adret » sont vendus toute l'année alors que « l'agneau de l'Aube » n'est proposé à la vente que du mois de mars à celui de septembre.



Laëtitia CLAVEL, directrice de l'exploitation agricole

Les mâles sont automatiquement destinés à être abattus et vendus en boucherie à l'exception de certains d'entre eux, choisis par un organisme de sélection (O.S.) pour leurs qualités génétiques dans la perspective de prélever leur semence pour des insémination artificielles ou de servir de béliers en période de « lutte » (reproduction). On parle donc de « naisseur », « engraisseur » ou « sélectionneur » pour qualifier les trois rôles de la « Bergerie ».



Le domaine est également composé de quatre-vingt-cinq hectares de propriété dont trente-cinq sont exploités en « prairies permanentes » qui ne sont pas retournées. Dix hectares de « prairies temporaires » sont réservés aux pâturages ou pour le fourrage. Sur une autre grande partie de surfaces (environ quinze hectares) de la luzerne est cultivée pour l'autoconsommation mais également du méteil, mélange de céréales (de l'avoine et du triticale), de pois et de la vesce ; ils sont récoltés et stockés pour l'alimentation du troupeau en bâtiment.

L'orge d'hiver vient compléter l'approvisionnement pour l'engraissement des agneaux, et la betterave fourragère, déterrée sur deux hectares, sert de ration d'entretien pour les brebis. Le reste des terres est réservé aux cultures de vente comme le blé, le tournesol ou le pois.

L'exploitation possède également vingt-et-un ares de vignes à Bar-sur-Seine avec une appellation « champagne ».



Au delà de son rôle pédagogique au service des apprentissages des élèves qu'elle accompagne dans leur cursus de formations adaptées aux progrès des métiers du secteurs de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Nature, des Services et du monde rural, la Bergerie du Lycée Charles BALTET est une authentique ferme dont la gestion, l'organisation et la qualité sont très largement reconnues.



Nous remercions
M. Le Directeur Stephen BONNESOEUR,
M. Laurent LARCHET et Mme Laëtitia CLAVEL
pour leur accueil, leur gentillesse et leur disponibilité.

SDM



**Campus
Terres
de l'Aube**
Apprentissage de la formation

Site de Saint-Pouange
Route de Viélaines
10120 Saint-Pouange

Tél. 03 25 41 64 00
legta.st-pouange@educagri.fr
www.epldelaube.fr



Les animaux dans nos rues

Théo et le Renardeau

Un matin, Théo marche et va à l'école.

Près du lavoir on entend « pzz pzz »

Étonné, Théo s'approche du fourré près du lavoir et que voit-il ? une petite tête, un museau allongé, deux yeux perçants et vifs ainsi que deux petites oreilles pointues

- Eh ! petit garçon où vas-tu de si bon matin ? dit la voix dans le buisson
- Je vais à l'école dit Théo
- Ah ? c'est quoi l'école ?
- C'est un endroit où l'on apprend à lire, à écrire et beaucoup d'autres de choses
- Tu as de la chance de devenir savant dit le renardeau
- Ah ! tu crois que j'ai de la chance ... tous les jours il faut y aller, toi tu n'y vas pas
- Oui c'est vrai répond le renardeau, mais je dois apprendre des autres choses. Mes parents



m'apprennent à chercher ma nourriture, me protéger des prédateurs, du froid, de la pluie et construire mon terrier

- Oui ! c'est vrai, c'est la vie animale mais tu as une chose très importante que je n'ai pas c'est la LIBERTÉ.

- La liberté, toi aussi tu l'as

- Tu penses, il faut tous les jours se laver, rester assis pendant des heures, faire ses devoirs. Et quand on est adulte, aller travailler pour se nourrir, rouler à droite, payer ses impôts, ... c'est cela la « LIBERTÉ » ?

- C'est vrai, c'est vrai, répond le renardeau, j'aime mieux ma vie, mais tout de même tu as l'air heureux ?
- Oui à l'école j'ai des amis, on s'amuse bien.
- Bon, je dois partir sinon je vais être en retard.
- Dis renardeau, on est ami maintenant ?
- Oui Théo, à demain même heure pour un petit bavardage.

Théo repart à l'école

Renardeau vers sa famille

Francine PERMAN



L'Association des Parents d'Elèves de l'école François Dufaut de Saint-Pouange



Après le retour des enfants sur les bancs de l'école, l'APE aussi a fait sa rentrée !

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 30 septembre dernier et après une campagne de recrutement, nous sommes ravis d'accueillir de nombreux nouveaux membres actifs.

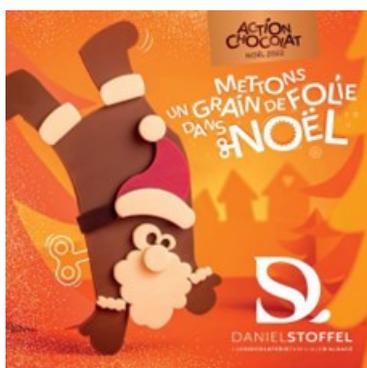
Cette année, 23 bénévoles œuvreront pour nos chers chérubins !

L'an dernier, l'APE a financé pour 3.664,48€ de sorties scolaires et matériels pédagogiques au profit de l'école.

Nous démarrons l'année avec beaucoup de projets, une vente de gâteaux St Michel qui s'est déroulée début octobre et les ventes de sapins et chocolats de Noël qui ont débuté fin octobre.

Cette année, un cirque posera son chapiteau durant 2 semaines du 27 février au 10 mars et profitera aux enfants des 6 classes de l'École, pour un coût total de 9.000,00€, financé par la coopérative scolaire et l'APE.

En participant aux ventes que nous organisons, vous permettez à l'association de financer sereinement les sorties et achats de matériels de l'École et nous tenons à vous remercier pour vos participations.



Vente de chocolats jusqu'au 11 novembre



Vente de sapins jusqu'au 15 novembre

Le bureau de l'Association des Parents pour l'année 2022/2023 :
Aurélie DELILLE - Présidente Cristina CARNEIRO - Vice-présidente
Élise SOUVERAIN - Trésorière Virginie BREITNER - Secrétaire

L'Association des Parents d'Élèves
École François Dufaut de Saint-Pouange - 3, rue Edouard Herriot - 10120 Saint-Pouange
Courriel : stpouange.ape@gmail.com - Téléphone : 06.89.94.16.70

GLAYOLAT LOISIRS

Repas bénévoles

Pour remercier les bénévoles qui régulièrement donnent de leur temps pour aider à la mise en place des différentes manifestations (vide dressing puériculture / vide grenier / soirée dansante / loto / marché de la saint Nicolas) organisées par l'association, GLAYOLATS- LOISIRS les a invités à dîner le vendredi 30 septembre à l'auberge de Moussey.

Ce repas a permis à tous de se retrouver, de partager, un moment convivial, une soirée appréciée par tous les participants.



LOTO

Le loto organisé le 15 octobre par l'association GLAYOLATS LOISIRS dans la salle des fêtes Henry Fèbvre a accueilli plus de 150 participants.

De nombreux lots ont été gagnés par les joueurs et l'ambiance a été présente tout au long de cette soirée qui s'est terminée en apothéose aux environs de 0h30.

GLAYOLAT LOISIRS remercie les donateurs de lots, les bénévoles, la Mairie de Saint-Pouange, les employés municipaux et toutes les personnes qui apportent leur aide et contribuent à la réussite de cette soirée.

DATE A RETENIR

Nos activités sont diverses et variées : nous sommes sur les rails depuis plusieurs mois pour notre prochaine animation :

Nous mettons en place notre traditionnel MARCHÉ de la SAINT-NICOLAS. Il aura lieu le dimanche 20 novembre 2022 sur le site de la salle polyvalente.

Venez nombreux rendre visite à nos exposants pour des idées cadeaux, idées décoration pour les prochaines fêtes de fin d'années.

Le bureau de l'association GLAYOLATS-LOISIRS



Le Comité des Fêtes de SAINT-POUANGE
GLAYOLATS-LOISIRS
MAIRIE
3 rue Edouard Herriot - 10120 SAINT POUANGE



PhiMaDelphie Country



Cette saison nous avons repris les bonnes habitudes et commencé l'année par un repas suivi d'un après-midi dansant afin de se remettre en route dans la convivialité.

Cette fois-ci c'était autour d'un bon Chili concocté par Murielle notre habituelle cuisinière.

En juin notre assemblée générale a reconduit l'intégralité du bureau.

Les cours ont repris les mardi 13 et mercredi 14 septembre 2022 et nous sommes ravis de voir arriver 3 nouvelles danseuses ainsi que du retour des 2 anciens danseurs qui sont venus compenser les 6 départs.



Pour Information voici les nouveaux horaires de cours :

Le Mardi à Buchères : De 19H00 à 20H30

Pour le niveau INTERMEDIAIRE

Le Mercredi à Saint-Pouange : De 18H15 à 19H25

Pour le niveau NOVICE

: De 19H30 à 20H30

Pour le niveau DEBUTANT

Les Animatrices : Delphine : 06 98 13 62 59

Bérangère : 06 63 76 01 18

Pour tous renseignements : phimadelphie@laposte.net

N'hésitez pas à consulter notre Site Internet : www.phimadelphie.com

Gymnastique Volontaire de Saint Pouange / Saint Léger

19H15 à 20h15

Lundi FITNESS avec Christine : Salle Jean PHOCION à Saint Léger

Jeudi ZUMBA avec Flora : Salle Henri FEBVRE à Saint Pouange



C'est avec joie que nous avons retrouvé nos « anciens » ou plutôt fidèles adhérent(e)s et accueilli de nouvelles recrues pour une saison qui s'annonce dynamique avec déjà 50 adhérents :

Tous les lundis (hors vacances scolaires) avec le Fitness varié de Christine

Tous les jeudis (hors vacances scolaires) avec la Zumba (+/-) chorale ensoleillée de Flora

Un nouveau cours de **STRONG NATION** nous est proposé par Flora à la suite de la Zumba les **jeudis de 20h30 à 21h30**. Nous vous attendons nombreux pour ce cours intense en renforcement musculaire basé sur des musiques très rythmées.



Présidente : Mme Razurel Aurore : 06 10 80 13 24
Secrétaire: Mme Leroux Emmanuelle : 03 42 27 89 48

La Guilde des Traceurs de Temps



Chers amis Glayolats,

Une année 2022 qui se termine gentiment.

La Guilde des Traceurs de Temps clôturera cette saison de retrouvaille avec pour destination Luyères et un repas immersif le samedi 10 décembre à 19h. Un repas médiéval autour du cochon grillé à la broche, dans un esprit d'Escape Game. Vous serez plongé dans une enquête tout au long de la soirée.

Pour les personnes intéressées pour nous rejoindre dans l'organisation de ce projet, repas, service, animation, figuration, n'hésitez pas à nous contacter via les coordonnées habituelles.

Toutes les infos et réservations se retrouvent sur notre page Facebook de la Guilde des Traceurs de Temps.

Sinon pour la suite des aventures dans les couloirs du temps, je vous invite à être attentif en tout début d'année pour en savoir plus pour le programme 2023.

Pour l'heure toute l'équipe associative vous souhaite une très bonne fin d'année, en espérant que 2023 soit autant une réussite que cette saison passée, Saint-Pouange 2022 restera gravée comme l'une des plus belles fêtes médiévales de la région. Encore merci à vous qui vous êtes déplacé, vous avez été aussi porteur de ce projet grandiose. Prenez soin de vous et des vôtres, à très bientôt.



Johan Paillard
06 63 12 08 81
president@gtt10.fr





Aube Sud Loisirs Omnisports

Le club omnisport de l'ASLO (Aube Sud Loisirs Omnisports) est heureux de vous donner quelques nouvelles.

Tout d'abord, l'association a subi quelques modifications dans l'intersaison.

UN NOUVEAU CAPITAINE A BORD

Lors de la dernière assemblée générale, notre emblématique président Gérard JARRY, en place depuis la création du club (Mai 2000), a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. C'est aujourd'hui chose faite. Merci à lui pour toutes ces années de bons et loyaux services.

Lors du dernier conseil d'administration, **Christophe PERRIN** est élu Président, membre du club de l'ASLO depuis de nombreuses années. La vice-présidence est revenue à Ange ROYER, la trésorerie à Valérie ROYER, tout 3 de Jeugny, et le secrétariat à Baptiste DARTIGUENAVE, originaire de Bouilly. Aube Sud Loisirs Omnisports est une association sportive composée de différentes sections. On y retrouve du football, de la marche nordique et de la pétanque loisirs.

Voici les coordonnées des différents responsables des sections :

Football : Président M. PERRIN Christophe	07 86 40 61 42
Correspondant M. JARRY Gérard	06 19 06 49 65
Marche Nordique : M. BIDAULT François	06 23 69 47 06
Pétanque Loisirs : M. BENNA Laurent	06 64 99 63 82

Pour plus de renseignements, merci de contacter les responsables.

Mail : aube-sudloisirs@orange.fr - Site du club : aubesudloisirsomnisports-footeo.com

	Année de naissance	responsable	N° de téléphone	Jours d'entraînement	Heures d'entraînement	Lieu	Jour et heures de match	lieu de match à domicile
U6-U7	2017 / 2016	THOYER François	06 77 89 97 90	mercredi	16h30 / 18h30	BOUILLY	Samedi matin	Souligny
U8 - U9	2015 / 2014	FARRON Alex	06 32 58 59 37	mercredi	16h30 / 18h30	BOUILLY	Samedi matin	Souligny
U10 - U11	2013 / 2012	DIOT Jean-Baptiste responsable école de foot	06 43 26 98 52	Mardi et jeudi	18h30 / 20h 18h30 / 19h30	BOUILLY	Samedi matin	BOUILLY
U12 / U13	2011 / 2010	LANGRY Jérôme	06 58 31 24 40	Mardi	18h30 / 20h	BOUILLY	Samedi Ap-midi	BOUILLY
U14 U15 / U16	2009 2007 / 2008	Entente avec l'AGT, de U14 à Séniors, contact catégorie: PERRIN Thibault : 06 53 86 37 07 ou voir les contacts club						
U17 / U18	2005 / 2006	THOUREY Cyril	06 73 02 45 37	Mardi et jeudi	18h30 / 20h	St Pouange	Samedi Ap-midi	Souligny
Séniors	< 2004	PERRIN Thibault	06 53 86 37 07	mercredi / vendredi	20h / 22h 19h30 / 21h30	Songis BOUILLY	Dimanche ap-midi	Songis Souligny
Vétérans	<1990	KOST David	06 60 09 52 22	mercredi	19h21h	St Pouange	Dimanche matin	St Pouange



Les équipes de foot peuvent encore être étoffées.



Il est encore possible de s'inscrire !

2 équipes de U13* (entraîneur : Jérôme LANGRY), 1 équipe de U11* (entraîneur : Jean-Baptiste DIOT), 2 équipes de U8/U9* (entraîneur : Alex FARRON), 1 équipe de U6/U7*(entraîneur : François THOYER),

RECRUTEMENT

SERVICE CIVIQUE Le club de l'ASLO recrute, dès que possible, dans le cadre d'un service civique un jeune de 18 à 25 ans pour une période de 8 mois, à raison de 25 h par semaine, avec, pour objectifs de « Valoriser, fidéliser et promouvoir le vie associative du club », « proposer et participer à des actions de valorisation du club. »

BENEVOLES : Vous êtes disponibles, quelques heures par semaine, le mercredi, le samedi ou d'autres jours, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que bénévoles, nos éducateurs, nos encadrants de l'école de foot, afin de valoriser la pratique du football, sous toutes ses formes, dans notre secteur rural, proche de la ville. Il n'est jamais trop tard pour vous investir au mouvement associatif, comme l'on fait auparavant vos anciens formateurs ou ceux que vous avez connu.

Date	Lieu	Type	Commentaires divers
29/10/2022	Crésantignes	Soirée Halloween	Soirée dansante, concours de déguisement
9/12/2022	Souligny	E-Sport	Tournoi jeu console
14/01/2023	Villery	Belote	Concours de belote
18/02/2023	St Pouange	LOTO	Loto St Valentin (samedi soir et dimanche après-midi)
11/03/2023	Bouilly	Soirée dansante	Soirée à thème sur les années 80.
Avril	Projet de stage pendant les vacances		
07/05/2023	Bouilly	Tournoi U9	Tournoi de foot débutants
13/05/2023	Bouilly	Loto plein air	Loto en extérieur
18/06/2023	à définir	Fête du club	Endroit à définir
01/07/2023	à définir	Assemblée générale	Endroit à définir

Amicale des sapeurs pompiers

Départ en retraite du sergent-chef Gilles Renaut

Entré à la compagnie des sapeurs-pompiers de St Pouange le 15 octobre 1994

28 ans de bons et loyaux services.

Caporal le 01/04/2006

Sergent le 01/12/2017

Sergent-Chef le 03/08/2022

Il fait partie de la fanfare de St Léger, et aussi de la musique du département des sapeurs-pompiers de l'Aube.

Ancien moniteur de secourisme Gilles était aussi secrétaire au bureau de la compagnie.

Je ne peux que saluer son implication, son engagement et son dévouement à la population. Très professionnel, très actif.

Aussi, nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée et nous le remercions pour tout ce qu'il a pu apporter à la compagnie ainsi que son épouse qui a su le soutenir.

Moderniser, motiver, valoriser l'image des Sapeurs-Pompiers, c'est un travail quotidien auquel nous nous attachons et Gilles y a largement contribué.

Merci encore « Gillou ».

Mais c'est avec vous tous que nous voulons travailler, aussi pensez à la relève.

Arrivée de deux nouveaux pompiers dont une femme ancienne pompier volontaire à Troyes-Vouldy Mme Philippe Stéphanie et Mr Sergent Aurélien pompier professionnel à Troyes Grand-Ouest. Nous leurs souhaitons la bienvenue parmi nous, ce qui nous fait un effectif de 6 pompiers.

Nous recherchons toujours des nouvelles recrues.

A l'avance merci, tout à votre service

Lieutenant

Jean-Yves PAILLOTET



LES
GESTES
QUI
SAUVENT



Ateliers créatifs



Nous avons changé de jour pour nos activités
C'est le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00.



Nous essayons de contacter des dames pour continuer nos loisirs
Les personnes intéressées peuvent venir nous voir
le jeudi à la maison des associations

Nous avons prévu d'exposer au prochain marché de Noël de Saint-Pouange.



La Présidente
Doris BIROST



Synthèses des derniers conseils

Nous avons innové lors du précédent Glayolat et nous continuons !
un QR code pour chaque compte rendu de réunion de conseil municipal.

Vous avez un smartphone, vous flashez ce QR code
et le document s'affiche dans son intégralité en version PDF.

Bonne lecture.

Compte-rendu du conseil
municipal du 12 juillet 2022



Scannez-moi !

**Nous vous rappelons que les comptes-rendus des réunions de conseil
municipal sont consultables sur notre site internet et au tableau
d'affichage à la Mairie, dans leur intégrité.**

Pour Information



Caroline LALLEMENT et Anaïs DA COSTA DIOGO

Infirmières Diplômées d'État, se sont nouvellement installées en tant qu'infirmières libérales, sur la commune de Roncenay. Elles pratiquent tous soins infirmiers à domicile (pansements, prises de sang, perfusions, nutrition entérales et parentérales, injections de traitements médicamenteux, prise en soins des patients diabétiques, en cours de chimiothérapie ou atteints de toutes autres pathologies diverses...)

Il est également possible de vous rendre, sur rendez-vous, à leur cabinet.

Pour les joindre : 1 rue du Gué à Roncenay Tel: 06 83 58 44 10 ou 06 32 68 00 31



21
JAN
2023

31ème CROSS DEPARTEMENTAL SAINT-POUANGE

12h45 Accueil des participants

13h30 **Course N°1 : 6600 m**
Juniors et Masters 2 hommes

14h20 **Course N°2 : 5300 m**
Cadets
Juniors et Séniors femmes
Masters 1 et 2 femmes

15h **Course N°3 : 3300 m**
Minimes garçons
Cadettes

15h25 **Course N°4 : 2000 m**
Benjamins
Benjamins
Minimes femmes

15h40 **Famille 2000 m**
Familles

16h **Course N°5 : 8600 m**
Séniors et Master 1 hommes

17h30 Remise des récompenses

Inscriptions avant le 16 janvier via WEBFOR ou par mail à sdis.format@sdis10.fr

CPI de Saint-Pouange



Pour Information



Madame Chantal PATE,
nouvelle habitante de Saint-Pouange est naturopathe.

Pour vos troubles digestifs, stress, rééquilibrage alimentaire, perte de poids, blocages émotionnels ou traumatiques, diabète gestationnel, troubles hormonaux, douleurs chronique, arthrose, ménopause, accompagnement détox/ jeûne..... ou simplement curieux de savoir ce que la naturopathie peut vous apporter dans votre quotidien.

Elle vous reçoit sur rendez-vous le lundi et le jeudi au 8 rue Viardin à Troyes

Possibilité de rendez-vous à domicile pour les personnes ne disposant pas de moyens de locomotion (des frais kilométriques peuvent être appliqués sous certaines conditions).

En savoir plus : <https://chantal-naturo-pate.fr>

Lettre ouverte

Notre journal a été contacté par une habitante de Saint Pouange qui souhaite rompre l'exclusion et l'isolement des personnes seules dans notre commune.
"Osez le contact et les rapprochements".

Chers Glayolats, Bonjour,

J'aime la vie

Les journées sont longues parfois.

Mes jambes ne fonctionnent plus mais les idées sont là.

Quelles idées, j'en ai beaucoup, mais je ne peux pas toutes les réaliser, par le manque d'énergie, de courage, de motivations, avoir seulement envie de baisser les bras...

Cela n'a pas été les habitudes de ma vie, comme vous, une vie remplie, heureuse et trépidante.

Je pense qu'à Saint Pouange il y a beaucoup de personnes comme moi.

Il faut faire quelque chose

Il y a quelque chose à faire, à créer.

Je ne sors pas de chez moi, tout me coûte.

Mais j'aime discuter, communiquer, faire des échanges, parler de souvenirs, jouer à des jeux de société, discuter au téléphone...

Améliorer notre quotidien

A bientôt pour en parler
Francine PERMAN
Tel. : 03.25.41.71.22

Rappels de Réglementation

Tous les jours, un certain nombre de personnes emprunte les voies piétonnes de notre commune pour se rendre à l'école ou aux arrêts du bus.



D'autres, le week-end, aiment se promener dans notre village.

Malheureusement, elles trouvent sur le chemin **des véhicules qui sont stationnés sur le trottoir**.

Nous ne parlons pas des invités d'un midi ou d'un soir mais des personnes résidentes.

Cette mode devient de plus en plus courante et gêne parfois, en plus des piétons, les riverains.

Nous faisons donc appel dans un premier temps à **vos sens civique pour que vous gariez vos véhicules dans votre propriété**.

Certes, la société évolue et nous avons de plus en plus de véhicules à stationner mais je rappelle tout de même que **sur tout permis de construire, il existe au moins deux emplacements pour les véhicules**.

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toute mesure afin que **les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage**.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.



Merci de penser au voisinage

Les **propriétaires ou possesseurs de piscine** sont tenus de prendre toute mesure afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient **pas cause de gêne au voisinage**.

Les **propriétaires ou possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toute mesure propre à **éviter une gêne au voisinage**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 08-2432)

Tout brûlage à l'air libre, c'est à dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les piles et batteries, les produits chimiques, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.



Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 m d'une habitation.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 m des bois, forêts, plantations et reboisements.

Dérogation à l'interdiction des feux et des brûlages en zones forestières : **Entre le 15 octobre et le 15 mars**, les propriétaires de terrains situés dans et à moins de 200 m de bois, forêts, plantations et reboisements, ainsi que leurs ayants droit et les personnes chargées par eux de l'entretien et de

l'exploitation de leurs terrains, les affouagistes, les exploitants et les prestataires de service, **sont autorisés à faire des feux et des brûlages**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 07-3065)

Réglementation en vigueur concernant les haies

L'article 673 du code civil stipule «**Le propriétaire des haies dont les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux avancent sur la propriété du voisin peut contraindre celui-ci à les couper**».



Plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Toutes les haies doivent être taillées au niveau de la limite séparatrice, donc ne pas déborder sur le domaine public et ne gêner en aucun cas le cheminement piétonnier.

Cette règle s'applique aussi en bordure des chemins ruraux.

Le droit de faire couper les branches des arbres, des arbrisseaux et des arbustes est imprescriptible.

Glayolats, ne soyez pas étonnés si vous êtes concernés, de recevoir prochainement un courrier, vous demandant de respecter ces règles. Les services de la mairie sont à votre disposition pour des renseignements plus complets.



PERMISSION DE VOIRIE

Réglementation trottoir :

Aucune intervention de quelque nature que ce soit, ne pourra être entreprise sur les trottoirs de la commune sans une autorisation de la mairie. Vous devrez dans un premier temps faire une demande par mail ou courrier, ensuite la mairie vous recontactera pour étudier la faisabilité du projet.



Dates à Retenir



23 septembre 2022
C'était l'automne



21 décembre 2022
C'est l'hiver



11 novembre 2022
Commémoration



20 novembre 2022
Marché de Noël



17 décembre 2022
Colis des aînés



13 janvier 2023
Voeux du conseil municipal

CALENDRIER 2022

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Sauf les rues du Stade, Bleuze et Chemin Bleuze.

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
ven - 01		lun - 01		jeu - 01		sam - 01		mer - 01		jeu - 01	
sam - 02		mar - 02		ven - 02		dim - 02		mer - 02		ven - 02	
dim - 03		mer - 03		sam - 03		lun - 03		jeu - 03		sam - 03	
lun - 04		jeu - 04		dim - 04		mar - 04		ven - 04		dim - 04	
mar - 05		ven - 05		lun - 05		mer - 05		sam - 05		lun - 05	
mer - 06		sam - 06		mar - 06		jeu - 06		dim - 06		mar - 06	
jeu - 07		dim - 07		mer - 07		ven - 07		lun - 07		mer - 07	
ven - 08		lun - 08		jeu - 08		sam - 08		mar - 08		jeu - 08	
sam - 09		mar - 09		ven - 09		dim - 09		mer - 09		ven - 09	
dim - 10		mer - 10		sam - 10		lun - 10		jeu - 10		sam - 10	
lun - 11		jeu - 11		dim - 11		mar - 11		ven - 11		dim - 11	
mar - 12		ven - 12		lun - 12		mer - 12		sam - 12		lun - 12	
mer - 13		ven - 12		mar - 13		jeu - 13		dim - 13		mar - 13	
jeu - 14		sam - 13		mer - 14		ven - 14		lun - 14		mer - 14	
ven - 15		dim - 14		jeu - 15		sam - 15		mar - 15		jeu - 15	
sam - 16		lun - 15		ven - 16		dim - 16		mer - 16		ven - 16	
dim - 17		mar - 16		sam - 17		lun - 17		jeu - 17		sam - 17	
lun - 18		mer - 17		dim - 18		mar - 18		ven - 18		dim - 18	
mar - 19		jeu - 18		lun - 19		mer - 19		sam - 19		lun - 19	
mer - 20		ven - 19		mar - 20		jeu - 20		dim - 20		mar - 20	
jeu - 21		sam - 20		mer - 21		ven - 21		lun - 21		mer - 21	
ven - 22		dim - 21		jeu - 22		sam - 22		mar - 22		jeu - 22	
sam - 23		lun - 22		ven - 23		dim - 23		mer - 23		ven - 23	
dim - 24		mar - 23		sam - 24		lun - 24		jeu - 24		sam - 24	
lun - 25		mer - 24		dim - 25		mar - 25		ven - 25		dim - 25	
mar - 26		jeu - 25		lun - 26		mer - 26		sam - 26		lun - 26	
mer - 27		ven - 26		mar - 27		jeu - 27		dim - 27		mar - 27	
jeu - 28		sam - 27		mer - 28		ven - 28		lun - 28		mer - 28	
ven - 29		dim - 28		jeu - 29		sam - 29		mar - 29		jeu - 29	
sam - 30		lun - 29		ven - 30		dim - 30		mer - 30		ven - 30	
dim - 31		mar - 30				lun - 31				sam - 31	

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS DÉCHETS
 • LA VEILLE AU SOIR POUR LES COLLECTES DU MATIN
 • AVANT MIDI POUR LES COLLECTES DE L'APRÈS-MIDI

Ordures ménagères

Jeudi après-midi (semaines paires)

Tri

Mardi matin (semaines impaires)

Déchets végétaux

Lundi matin du 30/05 au 28/11
collecte ponctuelle en période hivernale le 12/12/2022

■ jours fériés collectes maintenues



SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DECHETS
 03.25.45.27.30 - collectededechets@troyes-cm.fr
 troyes-champagne-metropole.fr

Quelques associations actives de Saint Pouange

	Activités	Présidents	Coordonnées
Association des Parents d'Elèves	Organisation de manifestations pour aider à financer des activités	Mme Aurélie Delille	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 89 94 16 70 stpouange.ape@gmail.com
Atelier Créatif	Couture, Tricot, Patchwork.	Mme Doris Birost	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange birostdodo10@hotmail.fr
Aube Sud Loisirs Omnisports	Football, Tai Chi Chuan, Marche nordique, Pétanque.	M. Christophe Perrin	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 07 86 40 61 42 aube-sudloisirs@orange.fr
Glaiolats Loisirs	Comité des fêtes	Mme Marie-Christine Kamitsis	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 45 29 28 86 glaiolats_loisirs@orange.fr
Gym Volontaire Saint Pouange - Saint Léger	Gymnastique, Fitness Step, Zumba.	Mme Aurore Razurel	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 10 80 13 24 gv.stleger.stpouange@gmail.com
La Guilde des Traceurs de Temps	Organisation de fêtes médiévales et rendez-vous pédagogiques	M. Johan Paillard	11 rue des Vignes 10120 Saint Pouange Tél. : 06 63 12 08 81 johan89@live.fr
Mémoire de Saint Pouange	Recherche historique et aide à la protection du patrimoine	Mme Nicolle Pontarollo	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange memoire.saint.pouange@gmail.com
Phimadelphie	Country, Line Dance.	Mme Delphine Dony	8 rue des Baudons 10120 Saint Pouange Tél. : 06 14 88 02 84 phimadelphie@laposte.net

Assistante sociale:

Centre Médico social de Bouilly :
53, rue de l'Hôtel de ville 10320 Bouilly
03.25.40.33.80

Présence verte :

Service de la MSA destiné aux personnes isolées ou dépendantes
Renseignements : 03.25.43.54.00

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

48 rue d'Ymont
10320 Souigny
03.25.80.17.61.
admr.bouilly@fedel0.admr.org

Services d'urgence:

Pompiers : 18 ou 112
(Centre de traitements des alertes)
SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Brigade de Bouilly :
03.25.40.20.04

Dépannage Eau : 03.25.79.00.00.

Dépannage Gaz : 03.25.74.88.30.

Dépannage Electricité : 09.2.67.50.10





Le Glayolat :

Vous souhaitez nous transmettre une information, une photo...

Vous pouvez contacter le Glayolat à :

Mairie de Saint Pouange - Le GLAYOLAT - 3, Rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange
ou par courriel : glayolat@saint-pouange.fr



Retrouvez les actualités de notre village sur www.saint-pouange.fr

